



Auvergne
Rhône-Alpes
Tourisme

MÉMENTO DU TOURISME

LES HÉBERGEMENTS

TOURISTIQUES EN
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

➤ **1 million** de lits marchands
(stable par rapport à 2019)

➤ **2,7 millions** de lits non
marchands (+4% par rapport
à 2019)

➤ **59,5 millions** de nuitées
dans les hébergements
marchands (hébergements
marchands Eurostats : hôtellerie,
hôtellerie de plein air, résidences
de tourisme, villages vacances).
(+2% par rapport à 2019)



➤ Consultez
les résultats
complets de
l'analyse

Hébergements marchands

	 Etablissements	 Lits	 Nuitées
Campings	1 231	282 300	13 millions
Meublés classés	42 786	221 941	ND
Hôtellerie	2 605	170 392	23,9 millions
Résidences de tourisme	525	164 518	16,2 millions
Villages de vacances	231	63 812	6,4 millions*
Auberges de jeunesse et centres sportifs	64	9 308	
Centres de vacances	341	33 579	2,8 millions

Sources : Insee, G2A, ADN Tourisme

*Détail non disponible par type d'hébergement

 Hébergements locatifs présents sur les plateformes entre particuliers (Airbnb, Aritel...)	 Hébergements spécialisés pour l'accueil des jeunes
173 700 offres	570 hébergements
897 800 lits	55 030 lits
12,5 millions de nuits réservées	4,2 millions de nuitées
Cette offre ne pas être additionnée avec les offres ci-dessus car il y a des doubles comptes (meublés classés, locatif dans les résidences secondaires...)	Cette offre ne pas être additionnée avec les offres ci-dessus car il y a des doubles comptes (villages vacances, auberges de jeunesse...)

Sources : Liwango ; G2A

Hébergements non marchands

Résidences secondaires

 532 930 résidences

 2,7 millions de lits

Sources : Insee

À retenir



23,9 millions de nuitées en 2022
(-1% par rapport à 2019)

Les performances hôtelières renouent avec le niveau historique de 2019 en ayant réussi à attirer une nouvelle clientèle principalement française. La fréquentation étrangère, bien qu'en retrait par rapport à 2019 (-11%), amorce un retour certain en 2022.



Résidences de tourisme

16,1 millions de nuitées en 2022
(+3% par rapport à 2019)

74% des nuitées sont réalisées dans les stations de montagne.



13 millions de nuitées en 2022
(+9% par rapport à 2019)

Les campings enregistrent la plus forte affluence jamais observée en 2022, moins impactés par la crise sanitaire en 2020 et 2021 que d'autres types d'hébergements. Ceci s'explique par leurs périodes d'ouverture saisonnières en dehors des périodes de confinements et d'une plus forte proportion de séjours réalisés par la clientèle française sur le territoire national en 2020 et 2021. Le secteur a bénéficié d'un regain d'intérêt en 2022.



Villages vacances, auberges de jeunesse et centres sportifs

6,5 millions de nuitées en 2022
(+2% par rapport à 2019)

59% des nuitées sont réalisées sur la saison hivernale.



Hébergements locatifs présents sur les plateformes entre particuliers (Airbnb, Aritel...)

12,5 millions

de nuits réservées en 2022

(+15% par rapport à 2021 - Nouveau dispositif de suivi de fréquentation non existant en 2019)

Ces dernières années, le déploiement des plateformes Internet comme Airbnb ou Aritel a favorisé le développement des offres de locations saisonnières avec une offre plurielle.



Hébergements spécialisés pour l'accueil des jeunes

4,2 millions

de nuitées en 2022

(-14% par rapport à 2019)

Très fortement impactés par la crise sanitaire, ces hébergements spécialisés pour l'accueil des jeunes se sont diversifiés et ont renforcé la part de clientèle adultes (groupes, sportifs, familles, séminaires...) qui génèrent 33% des nuitées en 2022.



Résidences secondaires

532 930

résidences secondaires en 2022

(+4,4% par rapport à 2019)

Les résidences secondaires représentent 12% de l'ensemble des logements de la région, soit 2 points de plus qu'au national.

En 2022, l'hébergement touristique marchand retrouve des couleurs après deux années placées sous le signe de la pandémie du Covid-19.

Avec la fin des restrictions de déplacement et la suppression des jauges mises en place dans les établissements accueillant du public, la fréquentation dans les hébergements touristiques rejoint son niveau d'avant-crise, voire la dépasse dans certains modes d'hébergements (campings, résidences de tourisme, locatif...).

Cette reprise en 2022 est portée par la clientèle française et le retour des clientèles étrangères de proximité. Les nuitées en provenance des principaux marchés lointains restent globalement en deçà de leur niveau d'avant-pandémie. Le marché américain affiche une bonne dynamique alors que le marché chinois reste en recul en raison des contraintes sanitaires non levées en 2022.

La crise sanitaire a laissé quelques traces sur les comportements de consommation, accentuant certaines tendances et obligeant le parc d'hébergement à s'adapter constamment. La durabilité, la résilience et l'inclusivité sont trois mots clés qui résument la nouvelle ère des voyages et sur lesquels les hébergeurs sont amenés à s'adapter en repensant leur offre et leur investissement. A titre d'exemple, depuis le 1^{er} avril 2022, le nouveau classement des hôtels est entré en vigueur. La réforme de ce classement renforce considérablement les critères concernant le développement durable, l'amélioration du parcours client ainsi que la prise en compte de nouveaux usages comme la valorisation des espaces de coworking, des espaces de réunions, des équipements partagés entre plusieurs hébergements comme la piscine, le spa ou le restaurant.

En 5 ans, les auberges de jeunesse et centres sportifs ont vu leur parc progresser (22 établissements supplémentaires). Comme partout en France, ces auberges de jeunesse nouvelle génération se multiplient depuis une dizaine d'années sous l'appellation internationale « hostel ». Ces nouveaux établissements répondent à la demande d'une clientèle jeune et exigeante qui souhaite pouvoir voyager à moindre coût en ayant un bon niveau de confort, un design soigné et la possibilité de rencontrer du monde.



Principaux indicateurs 2022

- **2 605 établissements**
(-5% par rapport à 2019)
- **170 392 lits**
(-0,3% par rapport à 2019)
- **15% des établissements hôteliers français**
première région de France
(idem à 2019)
- **22% des chambres hôtelières**
classées 4 ou 5 étoiles
(21% en 2019)
- **23,9 millions de nuitées**
(-1% par rapport à 2019)
- **22% de nuitées étrangères**
(25% en 2019)

Méthodologie



Enquête mensuelle de fréquentation touristique auprès des hôtels réalisée par l'Insee (enquête auprès de 52% du parc hôtelier). L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique.

À retenir

Avec 23,9 millions de nuitées hôtelières, le secteur affiche une belle dynamique en 2022 grâce à l'impulsion de la clientèle française et au retour de la clientèle étrangère. Les performances hôtelières renouent ainsi avec le niveau historique de 2019, une dynamique remarquable dans un contexte difficile (inflation, craintes sur le pouvoir d'achat, canicule, incendies...).

En 2022, la région Auvergne-Rhône-Alpes a réussi à attirer une clientèle nouvelle, **principalement française**. 77% des nuitées sont réalisées par la clientèle domestique, soit +2 points par rapport à 2019. Une dynamique sur laquelle les professionnels pourront capitaliser dans les années futures.

La **fréquentation étrangère**, bien qu'en diminution de -11% par rapport à 2019, amorce un retour certain en 2022, confirmant une tendance observée en 2021. C'est le cas notamment des touristes britanniques qui redeviennent la 1ère clientèle de l'hôtellerie régionale. Le contexte de Brexit et de forte circulation du virus outre-Manche avait relayé cette nationalité au 5ème rang des clientèles étrangères en 2021. La Russie (en raison de la guerre en Ukraine), le Japon et la Chine sont les 3 pays lointains qui restent absents avec une baisse respective par rapport à 2019 de -82%, -77% et -75%. À l'inverse, parmi les clientèles lointaines, les Américains sont de retour en région (seulement -15% par rapport au niveau de 2019). Ils ont notamment bénéficié de la parité Euro/dollar qui leur a été favorable en 2022.

L'hôtellerie haut de gamme (4 et 5 étoiles) affiche les meilleures performances du secteur en 2022 avec un taux d'occupation annuel de 63%. Le différentiel de taux d'occupation entre l'hôtellerie économique (1 et 2 étoiles) et le haut de gamme (4 et 5 étoiles) reste élevé : 6 points en faveur du haut de gamme. En 2019, l'écart était légèrement plus important (+7 points) du fait d'une présence plus importante de la clientèle étrangère notamment dans les établissements haut de gamme.

La clientèle affaires représente 46% des nuitées, soit un niveau similaire à celui de 2019. De plus, avec la généralisation du télétravail, le mélange entre travail et vacances est de plus en plus présent. Le phénomène du workation, contraction de travail (work) et vacances (vacation) s'est renforcé. Les hôteliers prennent en compte ces nouvelles demandes de la clientèle en proposant par exemple de plus en plus d'espaces de coworking ou des ventes de packages « fin de semaine » pour transformer un séjour d'affaires en séjours d'agrément familial.

Le nombre d'hôtels a diminué de -5% entre 2019 et 2022. La capacité en lits se maintient entre ces deux périodes (-0,3%). Cette stabilisation de la capacité hôtelière confirme la maturité du marché hôtelier qui ne se développe plus en ampleur mais en qualité avec une progression des hôtels 4 et 5 étoiles. On compte ainsi 14 hôtels 4 étoiles et 9 établissements hôteliers 5 étoiles supplémentaires par rapport à 2019. Les hôtels ont une capacité moyenne de 33 chambres par établissement, soit 2 chambres de plus qu'en 2019.

Depuis le 1er avril 2022, le nouveau classement des hôtels est entré en vigueur. La réforme de ce classement a pour objectif d'accompagner la compétitivité des hébergements français, tout en soutenant le développement durable et l'innovation. Ce nouveau référentiel répond à une volonté d'améliorer l'expérience client en intégrant les innovations de l'offre et les évolutions du secteur avec 3 piliers :



Le développement durable

Renforcement des critères obligatoires.



L'amélioration du parcours client grâce à la digitalisation renforcée (généralisation du Wi-Fi obligatoire, check-in dématérialisé, mise à disposition via un QR-code du livret d'accueil, de brochures touristiques, de journaux quotidiens en version digitale...).



Prise en compte des nouveaux usages (valorisation des espaces de coworking, des espaces de réunion, équipements partagés entre plusieurs hébergements comme la piscine, le spa ou le restaurant...).

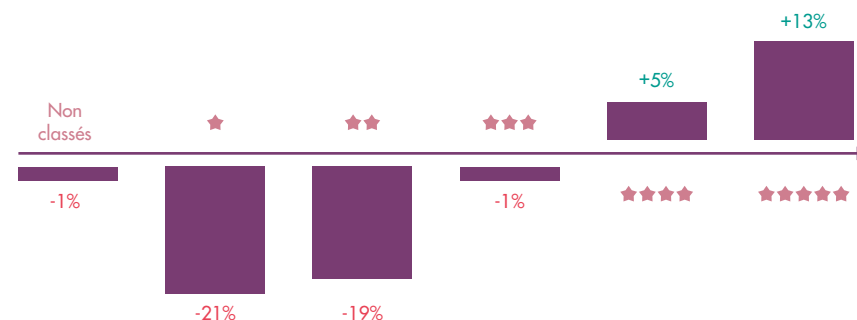
L'offre hôtelière

Évolution du parc 2019/2022

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'hôtels	2 753	2 721	2 669	2 605
Nombre de lits hôteliers	170 990	172 796	171 222	170 392

Stabilisation du nombre de lits malgré un moindre nombre d'établissements

Variation 2019/2022 du parc hôtelier selon le classement



Nombre d'hôtels par catégorie et par département

	TOTAL Hôtels	Hôtels non classés	Hôtels classés 1*	Hôtels classés 2*	Hôtels classés 3*	Hôtels classés 4*	Hôtels classés 5*
Ain	140	47	1	32	50	8	2
Allier	101	33	1	20	37	8	2
Ardèche	150	61	4	34	43	8	0
Cantal	111	37	1	33	37	3	0
Drôme	159	50	3	36	52	17	1
Isère	292	97	10	65	95	23	2
Loire	82	27	0	19	31	5	0
Haute-Loire	94	46	0	16	32	0	0
Puy-de-Dôme	230	73	5	72	66	12	2
Rhône	302	63	2	70	110	48	9
Savoie	436	109	7	87	132	59	42
Haute-Savoie	508	95	8	113	188	83	21
Auvergne Rhône-Alpes	2 605	738	42	597	873	274	81

Nombre de lits, par catégorie et par département

	TOTAL Lits dans Hôtels	Lits dans hôtels non classés	Lits dans hôtels classés 1*	Lits dans hôtels classés 2*	Lits dans hôtels classés 3*	Lits dans hôtels classés 4*	Lits dans hôtels classés 5*
Ain	8 366	2 012	36	2 002	2 970	1 162	184
Allier	6 148	1 220	20	1 442	2 580	590	296
Ardèche	5 874	1 766	116	1 600	2 046	346	0
Cantal	4 018	828	54	1 406	1 640	90	0
Drôme	8 068	1 426	216	2 076	3 080	1 238	32
Isère	19 136	4 614	564	3 714	6 950	3 118	176
Loire	5 642	1 216	0	1 344	2 498	584	0
Haute-Loire	3 170	976	0	796	1 398	0	0
Puy-de-Dôme	13 640	2 060	446	4 334	4 894	1 792	114
Rhône	34 834	3 884	282	7 046	13 398	8 854	1 370
Savoie	30 100	4 666	364	4 694	10 462	6 336	3 578
Haute-Savoie	31 396	3 274	280	5 476	13 396	7 380	1 590
Auvergne Rhône-Alpes	170 392	27 942	2 378	35 930	65 312	31 490	7 340

Analyse

Les mutations de l'hôtellerie vers une hôtellerie plus durable

Dans un contexte général de transition, le marché hôtelier va devoir s'adapter aux nouvelles contraintes réglementaires françaises et européennes :

➔ **La nouvelle réglementation RE 2020** entrera en vigueur pour les nouveaux hôtels à partir de 2023. Plus exigeante, elle a pour but de remplir trois objectifs majeurs :

- Sobriété énergétique et décarbonation de l'énergie
- Garantie de confort en cas de forte chaleur
- Diminution de l'impact carbone

➔ **Le décret tertiaire (loi ELAN)** qui a pour but de diminuer la consommation énergétique des bâtiments tertiaires et fixe des objectifs pour 2030, 2040 et 2050 respectivement à -40%, -50% et -60% de consommation énergétique par rapport à une année de référence. La responsabilité et l'application de ces normes rentre désormais dans les négociations entre bailleurs et preneurs.

➔ **L'affichage environnemental** pourrait devenir obligatoire à l'horizon 2026. Certifié par l'ADEME, cet affichage permet de renseigner les clients sur l'impact environnemental de l'hôtel dans lequel ils séjournent.

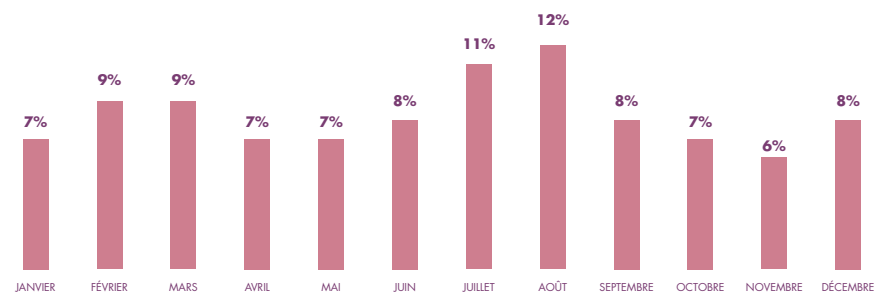
La fréquentation hôtelière

Évolution de la fréquentation 2019/2022

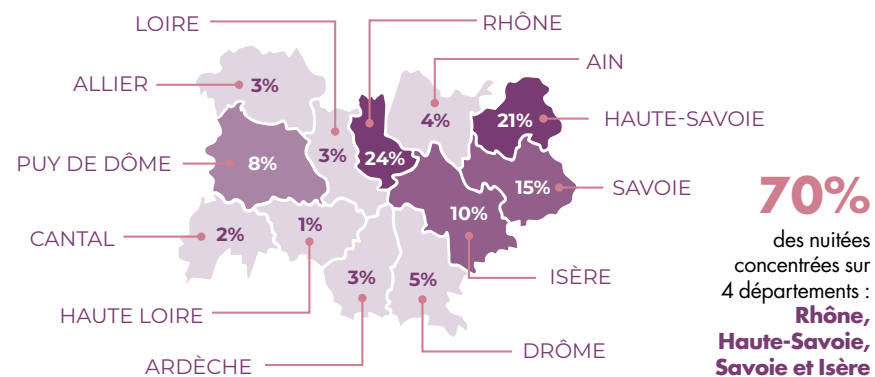
Nuitées en millions	2019	2020	2021	2022
Nuitées totales	24,1	15	16,5	23,9
dont nuitées françaises	18,2	ND	ND	18,5
dont nuitées étrangères	5,9	ND	ND	5,3

ND : Détail non disponible sur l'ensemble de l'année

Répartition mensuelle des nuitées 2022



Répartition départementale



Fréquentation départementale

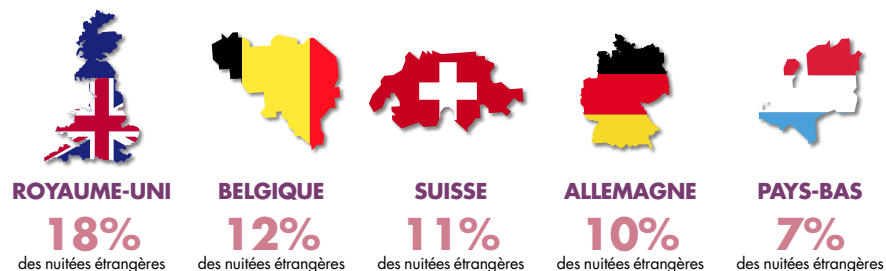
Année 2022	Nuitées en milliers	Part des nuitées étrangères	Part des nuitées affaires	Taux d'occupation annuel
Ain	1 068	22%	58%	49%
Allier	786	11%	49%	51%
Ardèche	645	15%	31%	48%
Cantal	395	6%	33%	41%
Drôme	1 306	23%	58%	60%
Isère	2 307	19%	53%	53%
Loire	678	9%	72%	51%
Haute-Loire	319	10%	42%	42%
Puy-de-Dôme	1 850	12%	54%	53%
Rhône	5 748	21%	64%	64%
Savoie	3 645	32%	25%	60%
Haute-Savoie	5 108	29%	26%	62%
Auvergne Rhône-Alpes	23 855	22%	46%	57%
France métropolitaine	211 765	33%	43%	60%

Variation 2019/2022 du taux d'occupation annuel selon le classement

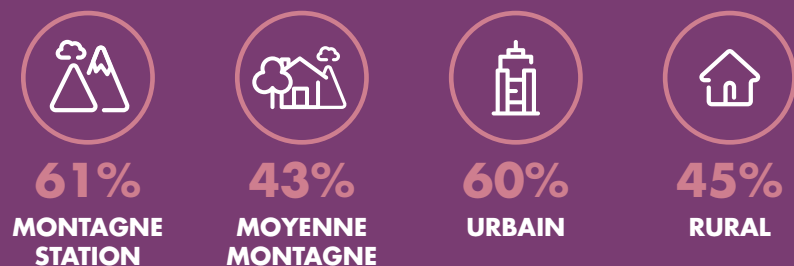
Taux d'occupation	2019	2022	Variation 2019 / 2022
Total	58%	57%	-1 point
Non classés	48%	45%	-3 points
★ & ★★	57%	57%	=
★★★	60%	59%	-1 point
★★★★ & ★★★★★	58%	57%	-1 point

Clientèles étrangères

Top 5



Analyse des taux d'occupation par type d'espace



Le taux d'occupation de l'hôtellerie fluctue en fonction de son lieu d'implantation. Les meilleurs taux d'occupation sont enregistrés en montagne station et en milieu urbain. En milieu urbain, le nombre de chambres par établissement est généralement plus important qu'en milieu rural. Paradoxalement, plus un hôtel dispose d'une grande capacité de chambre, meilleur est généralement son taux d'occupation car le gestionnaire de l'établissement a la possibilité de travailler avec plusieurs segments de clientèles complémentaires, dont des groupes et des séminaires. Ces meilleures performances de taux d'occupation permettent une meilleure rentabilité car l'hôtelier amortit mieux ses charges fixes d'exploitation. Les espaces urbains et stations de montagne sont également les destinations recevant le plus de voyageurs étrangers, favorisant le remplissage des établissements hôteliers.

Nuitées par nationalité

Nuitées	2019	2022	Variation 2019 / 2022
Royaume-Uni	1 151 273	934 598	-19%
Belgique	588 892	652 564	+11%
Suisse	609 912	584 400	-4%
Allemagne	509 083	506 928	0%
Pays-Bas	317 700	372 800	+17%
États-Unis	399 799	339 659	-15%
Italie	421 062	309 895	-26%
Espagne	235 146	235 602	0%
Pologne	80 940	98 539	+22%
Danemark	47 149	69 215	+47%
Portugal	60 582	655 117	+8%
Luxembourg	53 343	62 417	+17%
Suède	61 729	55 225	-11%
Brésil	46 445	50 767	+9%
Canada	60 142	49 101	-18%
Roumanie	42 092	43 628	+4%
Irlande	30 132	38 307	+27%
Australie	60 215	37 249	-38%
Autriche	39 251	36 770	-6%
Russie	181 474	32 696	-82%
Turquie	43 812	24 290	-45%
Norvège	33 591	23 854	-29%
Chine	94 477	23 835	-75%
République tchèque	31 101	22 372	-28%
Grèce	34 390	19 044	-45%
Finlande	21 582	18 522	-14%
Inde	20 545	14 784	-28%
Japon	52 060	11 722	-77%
Corée du Sud	12 125	10 567	-13%



CAMPING

Principaux indicateurs 2022

- **1231 campings**
(-1,9% par rapport à 2019)
- **282 300 lits**
(-0,7% par rapport à 2019)
- **13 millions de nuitées**
(+9% par rapport à 2019)
- **31% de nuitées étrangères**
(33% en 2019)
- **4 jours en moyenne par séjour** (contre 4,4 en 2019)
- **Taux d'occupation : 34%**
(31% en 2019)

Méthodologie



Enquête mensuelle de fréquentation touristique auprès des campings réalisée par l'Insee.
L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique.

À retenir

Une fréquentation record, jamais égalée dans les campings en 2022.

Sur la période d'avril à septembre 2022, **13 millions de nuitées sont enregistrées dans les campings en Auvergne-Rhône-Alpes**, soit la plus forte affluence jamais observée. La progression est de +18% par rapport à 2021 et +9% par rapport à 2019. La fréquentation est portée par la clientèle française qui progresse de +13% par rapport à 2019. La clientèle étrangère est également de retour avec un volume de nuitées en 2022 en augmentation de +3% par rapport à 2019.

Durant les deux précédentes années de crise sanitaire, les campings ont été moins impactés que d'autres types d'hébergement (comme l'hôtellerie) favorisés par des périodes d'ouverture saisonnières en dehors des confinements que le pays a connus et une plus forte proportion de séjours sur le territoire national pour les Français. Les campings ont donc bénéficié d'un regain d'intérêt et ces nouvelles habitudes de consommation perdurent en 2022.

Le département de l'Ardèche, qui totalise à lui seul un tiers des nuitées de la région (33%), conforte ainsi sa position de première destination régionale pour l'hôtellerie de plein air. L'Ardèche voit ses nuitées augmenter de quasi +5% par rapport à l'année 2019.

Après deux années de limitation des déplacements, la région Auvergne-Rhône-Alpes confirme son attractivité auprès des clientèles internationales, en particulier auprès des clientèles européennes de proximité. Les touristes étrangers réalisent 31% des nuitées dans les campings. 99% de la clientèle étrangère est européenne : la clientèle néerlandaise représente la moitié (49%) des touristes étrangers dans les campings, suivie des Allemands (18%) et des Belges (14%).

L'offre en camping

Évolution du parc 2019/2022

	2019	2020	2021	2022
Nombre de campings	1 255	1 247	1 246	1 231
Nombre d'emplacements	94 766	94 438	94 707	94 106

Nombre de campings par catégorie

	TOTAL Campings	Campings non classés	Campings classés 1*	Campings classés 2*	Campings classés 3*	Campings classés 4*	Campings classés 5*
Ain	62	16	2	8	29	7	0
Allier	74	45	8	3	14	4	0
Ardèche	283	69	5	46	108	42	13
Cantal	85	43	3	14	21	4	0
Drôme	148	60	4	21	39	21	3
Isère	112	33	6	15	42	13	3
Loire	42	20	0	5	15	2	0
Haute-Loire	60	28	2	7	19	4	0
Puy-de-Dôme	124	40	5	22	47	8	2
Rhône	27	14	3	2	2	6	0
Savoie	97	24	7	30	32	4	0
Haute-Savoie	117	33	5	32	33	12	2
Auvergne Rhône-Alpes	1 231	425	50	205	401	127	23

Nombre d'emplacements par catégorie

	TOTAL Empl. Campings	Empl. Campings non classés	Empl. Campings classés 1*	Empl. Campings classés 2*	Empl. Campings classés 3*	Empl. Campings classés 4*	Empl. Campings classés 5*
Ain	6 130	601	87	639	3 434	1 369	0
Allier	3 188	1 381	304	180	1 064	259	0
Ardèche	24 143	2 663	245	2 663	8 437	6 135	4 000
Cantal	4 784	1 582	115	991	1 711	385	0
Drôme	10 732	2 187	213	1 624	3 129	2 929	650
Isère	8 515	1 086	454	757	3 590	2 258	370
Loire	2 331	611	0	303	1 256	161	0
Haute-Loire	3 885	882	108	729	1 783	383	0
Puy-de-Dôme	9 503	1 662	167	1 268	4 606	1 211	589
Rhône	2 085	516	194	102	242	1 031	0
Savoie	7 239	982	328	2 422	2 881	626	0
Haute-Savoie	11 571	1 371	225	2 541	5 169	1 839	426
Auvergne Rhône-Alpes	94 106	15 524	2 440	14 219	37 302	18 586	6 035

La fréquentation en camping

Evolution de la fréquentation 2019/2022

Nuitées en millions	2019	2020	2021	2022
Nuitées totales	11,4	8,6	10,9	13
dont françaises	7,5	ND	8,1	8,9
dont étrangères	3,9	ND	2,8	4,1

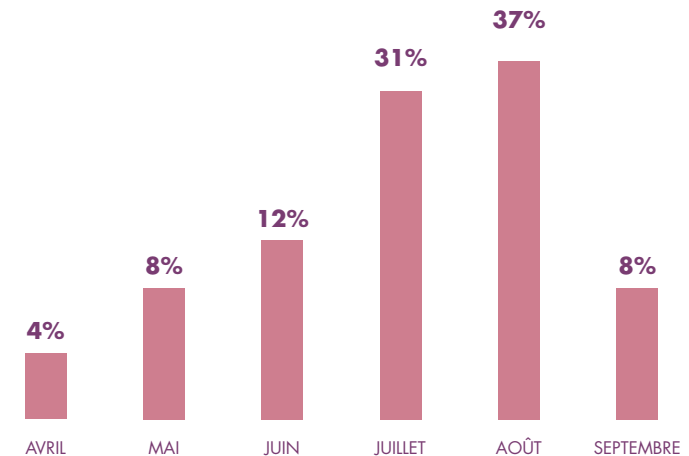
Variation 2019/2022 du taux d'occupation annuel selon le classement

Taux d'occupation	2019	2022	Variation 2019 / 2022
Total	31%	34%	+3pts
Non classés	19%	22%	+3pts
★ & ★★	26%	29%	+3pts
★★★★ & ★★★★★ & ★★★★★★	34%	38%	+4pts

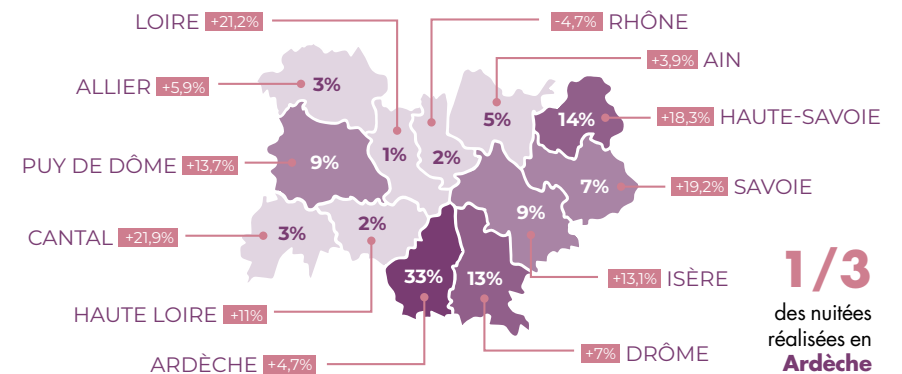
Taux d'occupation emplacements nus	2019	2022	Variation 2019 / 2022
Total	26%	30%	+4pts
Non classés	18%	21%	+3pts
★ & ★★	24%	28%	+4pts
★★★★ & ★★★★★ & ★★★★★★	28%	33%	+5pts

Taux d'occupation emplacements équipés	2019	2022	Variation 2019 / 2022
Total	46%	45%	-1pts
Non classés	32%	27%	-5pts
★ & ★★	39%	37%	-2pts
★★★★ & ★★★★★ & ★★★★★★	48%	47%	-1pts

Répartition mensuelle des nuitées 2022



Répartition départementale



1/3
des nuitées
réalisées en
Ardèche

Clé de lecture : le département de l'Ardèche représente 33% des nuitées régionales des campings. Ces nuitées ont augmenté de +4,7% par rapport à 2019.

Fréquentation départementale

Année 2022	 Nuitées en milliers	 Part des nuitées étrangères	 Part des nuitées réalisées sur des emplacements équipés
Ain	617	37%	34%
Allier	345	24%	35%
Ardèche	4 274	33%	54%
Cantal	432	23%	32%
Drôme	1 695	35%	50%
Isère	1 134	30%	44%
Loire	149	25%	33%
Haute-Loire	290	25%	28%
Puy-de-Dôme	1 189	18%	43%
Rhône	225	43%	54%
Savoie	881	30%	24%
Haute-Savoie	1 786	36%	33%
Auvergne-Rhône-Alpes	13 019	31%	44%

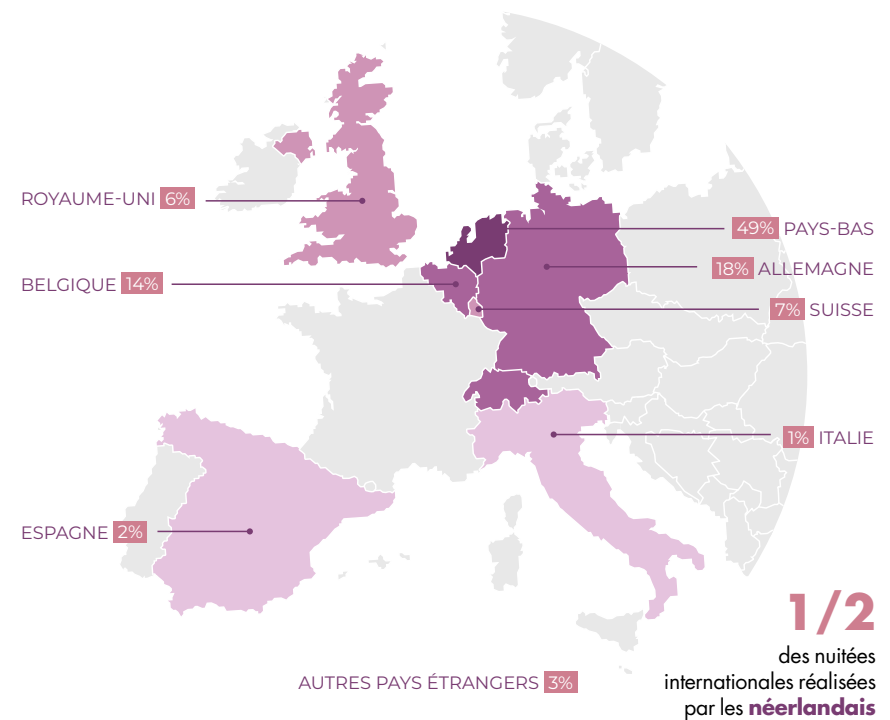
Clientèles étrangères

Nuitées par nationalité

Nuitées	2022	Variation 2019 / 2022
Pays-Bas	1 988 255	+4%
Allemagne	737 651	+20%
Belgique	587 853	-3%
Suisse	277 358	+17%
Royaume-Uni	256 377	-16%
Espagne	63 222	-22%
Italie	40 216	-0,4%

On note en 2022 un fort retour des clientèles européennes de proximité avec un volume de nuitées supérieur à 2019.

Ventilation des nuitées internationales 2022



Analyse par type d'emplacement

Les emplacements équipés de mobil homes ou d'autres hébergements insolites comme les roulottes, tinyhouse affichent de meilleures performances que les emplacements nus avec un taux d'occupation moyen de 45% sur l'ensemble de la période contre 30% pour les emplacements nus.

Les campings haut de gamme performant avec un taux d'occupation de 43% dans les 4 et 5 étoiles contre seulement 29% dans les 1 et 2 étoiles. Dans ces campings haut de gamme 4 et 5 étoiles, le taux d'occupation atteint les 50% pour les emplacements locatifs. Ces hébergements répondent aux attentes des clients qui recherchent des prestations, des équipements et du confort.

RÉSIDENCES DE TOURISME

Principaux indicateurs 2022

- **525 résidences de tourisme**
- **21% de nuitées réalisées par la clientèle étrangère**
- **16,1 millions de nuitées en 2022**
- **64% de taux d'occupation annuel**

Méthodologie



Enquête mensuelle de fréquentation touristique auprès des résidences de tourisme réalisée par l'Insee.

L'enquête de fréquentation a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans ces hébergements collectifs et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de la répartition entre la clientèle française et la clientèle étrangère. Le détail par nationalités n'est malheureusement pas disponible et ne permet pas d'établir le poids de chaque nationalité dans ces types d'hébergement.

À retenir

Auvergne-Rhône-Alpes est la région française qui comptabilise le plus grand nombre de résidences de tourisme devant Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie. En termes de nuitées, **elle représente à elle seule quasiment un quart des nuitées réalisées en France métropolitaine** (22% des nuitées). 16,1 millions de nuitées ont été réalisées en Auvergne-Rhône-Alpes dans les résidences de tourisme en 2022. Ces hébergements contribuent à l'internationalisation des territoires puisque la clientèle étrangère représente 21% des nuitées. Une aubaine pour le secteur puisque la clientèle étrangère dépense en moyenne plus que la clientèle française et séjourne également en moyenne plus longtemps.

L'offre en résidences de tourisme

Évolution du parc 2019/2022

Résidences de tourisme	2019	2020	2021	2022
Nombre d'établissements	526	533	538	525
Nombre de lits	172 861	168 778	169 011	164 518

Nombre de résidences de tourisme par département

Année 2022	Nombre d'établissements	Nombre de lits
Ain	13	3 091
Allier	3	421
Ardèche	8	3 083
Cantal	2	117
Drôme	9	1 883
Isère	58	17 607
Loire	6	637
Haute-Loire	1	205
Puy-de-Dôme	14	4 275
Rhône	38	9 989
Savoie	273	94 376
Haute-Savoie	100	28 834
Auvergne-Rhône-Alpes	525	164 518

Entre 2019 et 2022, si le parc des résidences de tourisme est resté relativement stable (seulement un établissement en moins), le nombre de lits a diminué de -5%.

2019
328 lits
en moyenne
par établissement

2022
313 lits
en moyenne
par établissement

La fréquentation en résidences de tourisme

Évolution de la fréquentation 2019/2022

Nuitées en millions	2019	2020	2021	2022
Nuitées totales	15,6	4*	7,2**	16,1
dont françaises	11,9	3,7*	6,4**	12,7
dont étrangères	3,7	0,3*	0,8**	3,4

* données uniquement pour la période de juillet à octobre 2020

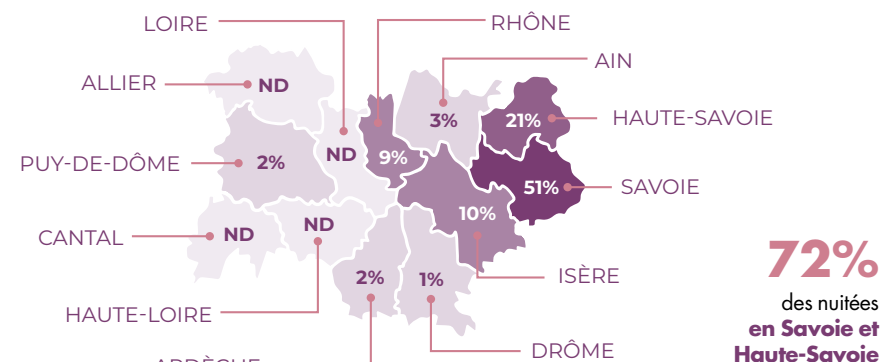
** données uniquement pour la période de mai à décembre 2021

Fréquentation départementale

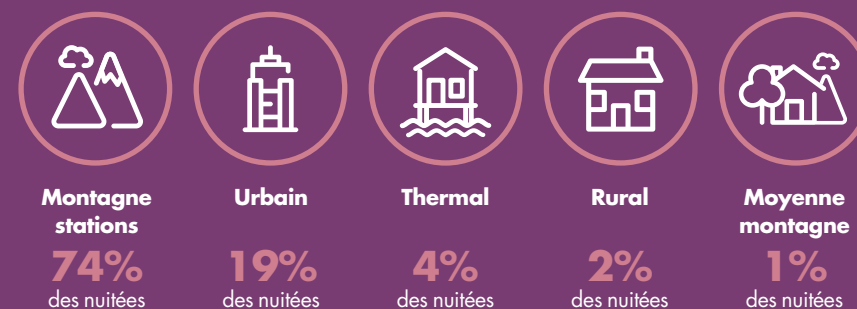
Année 2022	 Nuitées en milliers	 Part des nuitées étrangères	 Taux d'occupation annuel
Ain	513	29%	68%
Allier	ND	ND	ND
Ardèche	277	11%	47%
Cantal	ND	ND	ND
Drôme	213	8%	63%
Isère	1 602	18%	60%
Loire	ND	ND	ND
Haute-Loire	ND	ND	ND
Puy-de-Dôme	386	11%	53%
Rhône	1 522	10%	71%
Savoie	8 173	25%	62%
Haute-Savoie	3 347	20%	64%
Auvergne-Rhône-Alpes	16 182	21%	64%
France métropolitaine	71 947	18%	62%

ND : non disponible

Répartition départementale



Analyse de la fréquentation par type d'espace



Nées et conçues initialement pour les destinations de montagne et littorale, les résidences de tourisme sont fortement implantées en zone de montagne dans la région. 74% des nuitées sont ainsi réalisées dans les stations de montagne. En 2022, la durée de séjour dans les résidences de tourisme augmente légèrement (5 jours contre 4,6 en 2019). La pratique du « workation », contraction de travail et de vacances, permet également aux touristes de télétravailler quelques jours sur leur lieu de villégiature, augmentant ainsi la durée de séjour. Ces nouvelles habitudes sont possibles grâce à la mutation et à l'évolution des résidences de tourisme qui se tournent vers des produits plus hybrides proposant d'avantage d'espaces de travail et d'espaces de « vie » (espaces de vie communs, espaces de détente...).

VILLAGES VACANCES, AUBERGES DE JEUNESSE ET CENTRES SPORTIFS

LES VILLAGES VACANCES

Principaux indicateurs 2022

- **231 villages de vacances**
- **1ère région de France**
- **63 812 lits**
en capacité
- **25% du parc des villages de vacances**

Méthodologie



Enquête mensuelle de fréquentation touristique auprès des villages vacances, auberges de jeunesse & centre sportifs réalisée par l'Insee.

L'enquête de fréquentation a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans ces hébergements collectifs et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de la répartition entre la clientèle française et la clientèle étrangère. Depuis 2020, les données de fréquentation sont comptabilisées pour ces trois types d'hébergement, sans distinction par type d'hébergement.

À retenir

Avec 231 villages vacances, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région française pour son nombre d'établissements. Depuis 2019, l'offre en hébergement reste stable. En revanche, les capacités d'accueil en lits progressent passant d'une moyenne de 245 lits par établissement en 2019 à une moyenne de 276 lits par établissements en 2022.

L'offre en villages vacances

Villages vacances	2019	2020	2021	2022
Nombre d'établissements	233	237	237	231
Nombre de lits	52 174	61 680	63 608	63 812

Année 2022	Nombre d'établissements	Nombre de lits
Ain	2	572
Allier	4	236
Ardèche	10	4 295
Cantal	14	2 781
Drôme	13	1 979
Isère	19	5 903
Loire	1	324
Haute-Loire	11	2 308
Puy-de-Dôme	20	4 669
Rhône	1	192
Savoie	84	28 712
Haute-Savoie	52	11 841
Auvergne-Rhône-Alpes	231	63 812

Analyse du parc

L'offre de villages de vacances est portée à la fois par les acteurs du tourisme social et par les opérateurs privés comme les groupes Belambra ou Club Méditerranée. Sur les 231 hébergements, la moitié sont affiliés à l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme et de plein air). Tête de réseau du Tourisme Social et Solidaire, l'UNAT représente les principaux acteurs touristiques engagés en faveur du départ en vacances pour le plus grand nombre.

Ces villages de vacances sont fortement implantés en montagne puisque les départements de Savoie, Haute-Savoie et Isère concentrent 72% de la capacité offerte en lits.

LES AUBERGES DE JEUNESSE ET CENTRES SPORTIFS

Principaux indicateurs 2022

- **64 auberges de jeunesse et centres sportifs**
- **9 308 lits** en capacité
- **145 lits** en moyenne par établissement

Méthodologie



Enquête mensuelle de fréquentation touristique auprès des villages vacances, auberges de jeunesse & centre sportifs réalisée par l'Insee.

L'enquête de fréquentation a pour objectif l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans ces hébergements collectifs et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de la répartition entre la clientèle française et la clientèle étrangère. Depuis 2020, les données de fréquentation sont comptabilisées pour ces trois types d'hébergement, sans distinction par type d'hébergement.

À retenir

Depuis ces dernières années, le secteur des auberges de jeunesse et centres sportifs est en pleine mutation et se développe considérablement. Sur ces quatre dernières années, 22 hébergements supplémentaires ont été créés en région augmentant la capacité en lits de +25%. Si ces établissements sont présents en agglomération à l'image de la nouvelle auberge de jeunesse HI inaugurée en 2022 à Clermont-Ferrand, ils sont très fortement implantés en montagne puisque les trois seuls départements de la Savoie, Haute-Savoie et Isère concentrent 79% de la capacité offerte en lits.

L'offre en auberges de jeunesse et centres sportifs

Auberges de jeunesse et centres sportifs	2019	2020	2021	2022
Nombre d'établissements	42	48	57	64
Nombre de lits	7 437	8 227	8 833	9 308

Année 2022	Nombre d'établissements	Nombre de lits
Ain	1	110
Allier	5	464
Ardèche	1	31
Cantal	0	0
Drôme	0	0
Isère	8	1 146
Loire	1	120
Haute-Loire	3	236
Puy-de-Dôme	6	416
Rhône	5	584
Savoie	19	3 997
Haute-Savoie	15	2 204
Auvergne-Rhône-Alpes	64	9 308

Analyse du parc

Entre 2019 et 2022, les auberges de jeunesse et centres sportifs ont vu leur parc progresser de manière conséquente. Les auberges de jeunesse sont des hébergements collectifs accessibles à tous : groupes, individuels, familles... Historiquement réservés aux jeunes, la limite d'âge proposée par le passé n'est plus un critère d'accès. Comme partout en France, ces auberges de jeunesse nouvelle génération se multiplient depuis une dizaine d'années sous l'appellation internationale « hostel ». Ces nouveaux établissements répondent à la demande d'une clientèle jeune et exigeante qui souhaite pouvoir voyager à moindre coût en ayant un niveau de confort, un design soigné et la possibilité de rencontrer du monde.



HÉBERGEMENTS LOCATIFS

LES MEUBLÉS CLASSÉS

Principaux indicateurs 2022

➤ 45 196 meublés classés

➤ 236 004 lits en capacité

Méthodologie



Source : ADN Tourisme
pour l'offre classée

L'ensemble des informations relatives aux classements de meublés sont issues des décisions de classement transmises par les organismes de classement aux CDT/ADT via la plateforme Class/ADN Tourisme.

À retenir

45 196 meublés de tourisme classés sont comptabilisés en 2022, ce qui représente un total de 236 004 lits.

Entre 2019 et 2022, le parc a progressé de +20%. Quasiment 4 meublés sur 5 sont classés en catégories 2 ou 3 étoiles. La capacité d'accueil moyenne est de 5 personnes.

L'offre en meublés classés

Évolution du parc 2019/2022

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'établissements	37 776	38 139	42 786	45 196
Nombre de lits	193 793	196 702	221 941	236 004

Nombre de meublés classés et lits par département

		TOTAL	1*	2*	3*	4*	5*
Ain	Meublés	536	110	205	198	23	0
	Lits	2 788	412	1 080	1 120	176	0
Allier	Meublés	1 136	132	450	454	97	3
	Lits	4 045	333	1 464	1 768	453	27
Ardèche	Meublés	3 195	261	915	1 625	351	43
	Lits	16 167	1 173	3 990	8 380	2 300	324
Cantal	Meublés	1 363	130	419	717	94	3
	Lits	7 199	563	2 039	3 906	667	24
Drôme	Meublés	1 786	317	510	762	179	18
	Lits	9 042	1 609	2 188	3 951	1 140	154
Isère	Meublés	4 337	344	1 488	1 942	500	63
	Lits	23 889	1 510	6 711	11 371	3 635	662
Loire	Meublés	394	52	122	200	19	1
	Lits	2 289	261	602	1 264	158	4
Haute-Loire	Meublés	585	24	161	336	63	1
	Lits	3 305	78	807	1 967	439	14
Puy-de-Dôme	Meublés	2 852	304	1 182	1 107	254	5
	Lits	13 189	1 199	4 875	5 541	1 524	50
Rhône	Meublés	1 130	127	299	610	85	9
	Lits	5 862	731	1 350	3 036	671	74
Savoie	Meublés	16 454	2 640	7 694	4 940	1 048	132
	Lits	86 914	11 203	36 120	29 923	8 272	1 396
Haute-Savoie	Meublés	11 428	926	4 213	4 642	1 318	329
	Lits	61 315	4 000	19 005	25 728	9 375	3 207
Auvergne Rhône-Alpes	Meublés	45 196	5 367	17 658	17 533	4 031	607
	Lits	236 004	23 072	80 231	97 955	28 810	5 936

LES MEUBLÉS LABELISÉS

		Gîtes de France	Clévacances	Bienvenue à la Ferme	Accueil Paysan
Ain	Meublés	400	67	1	2
	Lits	2 402	328		
Allier	Meublés	365	72	6	1
	Lits	1 518	229		
Ardèche	Meublés	1 222	289	10	10
	Lits	6 543	1 036		
Cantal	Meublés	888	168	9	3
	Lits	4 853	780		
Drôme	Meublés	682	97	22	19
	Lits	3 603	326		
Isère	Meublés	812	177	5	7
	Lits	4 385	1 114		
Loire	Meublés	303	42	21	16
	Lits	1 740	98		
Haute-Loire	Meublés	403	58	9	5
	Lits	2 568	265		
Puy-de-Dôme	Meublés	762	143	5	3
	Lits	4 168	397		
Rhône	Meublés	353	57	4	3
	Lits	1 695	237		
Savoie	Meublés	1 958	235	2	7
	Lits	12 839	1 170		
Haute-Savoie	Meublés	1 420	53	2	6
	Lits	7 622	186		
Auvergne Rhône-Alpes	Meublés	9 568	1 458	96	82
	Lits	53 936	6 166		

HÉBERGEMENTS LOCATIFS PRÉSENTS SUR LES PLATEFORMES ENTRE PARTICULIERS (Airbnb, Abritel...)

Principaux indicateurs 2022

- **173 700 offres** (+15% par rapport à 2021)
- **897 800 lits** (+13% par rapport à 2021)
- **12,5 millions de nuits réservées** en 2022 (+15% par rapport à 2021)
- **4,7 nuits en moyenne par séjour** (contre 4,6 nuits en 2021)

Méthodologie

Liwango est un baromètre de l'activité des hébergements locatifs loués sur les plateformes d'hébergements touristiques entre particuliers. L'outil collecte et compile les données de réservation d'Airbnb et des sites du groupe HomeAway (Abritel, Homelidays) en temps réel et toute l'année afin de proposer sous forme de tableaux de bord interactifs en ligne des données d'offre, de fréquentation, de chiffre d'affaires ou de durée de séjour.

À retenir

Ces dernières années, le déploiement des plateformes Internet, comme Airbnb ou Abritel, a favorisé le développement des offres de locations saisonnières, enrichissant l'offre en hébergements touristiques marchands. Ces plateformes de particuliers à particuliers ont également bouleversé la manière de vendre et de consommer les hébergements locatifs. **En 2022, 173 700 offres sont présentes en Auvergne-Rhône-Alpes sur ces plateformes, soit une progression de +15% par rapport à 2021.** C'est sur le mois de décembre que le nombre d'offres réservables atteint son niveau le plus élevé.

La concentration de ces hébergements est plus élevée dans les grandes agglomérations et les territoires alpins. La Savoie, la Haute-Savoie, l'Isère et le Rhône totalisent à eux seuls 76% des hébergements proposés à la location et 72% des nuits réservées.

Entre 2021 et 2022, l'offre a progressé de +15% et les nuits réservées de +23% pour atteindre 12,5 millions de nuits réservées en 2022.

L'offre locative

Évolution du parc 2020/2022

	2020	2021	2022
Nombre d'offres locatives présentes sur les plateformes	157 441	150 943	173 706

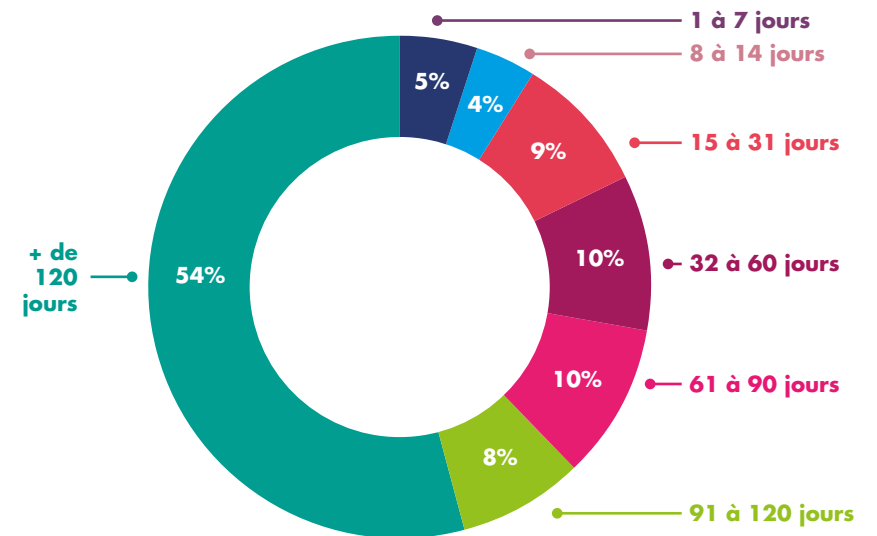
La fréquentation

Répartition par département

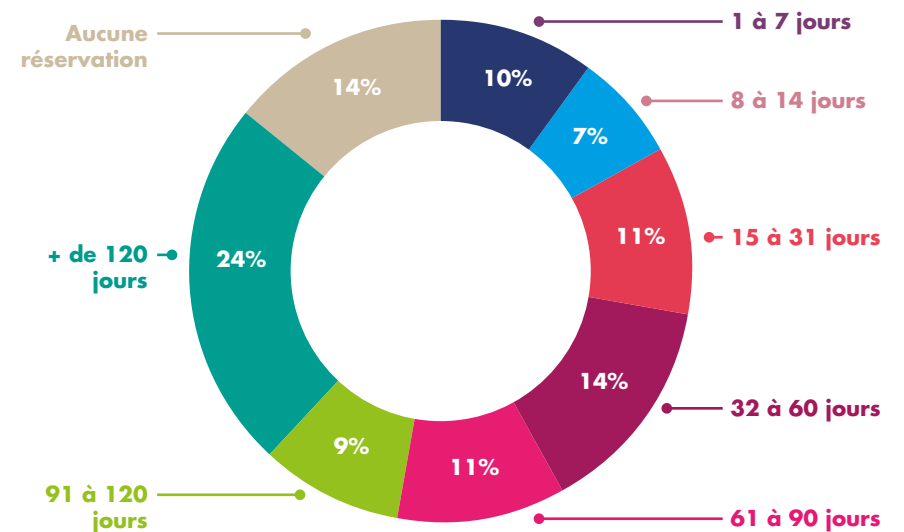
	Nombre d'hébergements	Nombre de lits	Nuits réservées	Prix moyen par nuit des logements réservés
Ain	3 882	16 466	340 935	89 €
Allier	3 736	16 006	316 083	93 €
Ardèche	8 739	47 241	676 884	126 €
Cantal	2 413	12 982	210 092	94 €
Drôme	7 634	39 175	626 649	124 €
Isère	17 845	90 339	1 392 754	114 €
Loire	4 018	16 466	325 488	75 €
Haute-Loire	2 861	15 044	234 609	92 €
Puy-de-Dôme	9 127	43 346	809 669	83 €
Rhône	16 260	57 178	1 402 138	94 €
Savoie	53 411	307 077	2 808 789	205 €
Haute-Savoie	43 758	236 408	3 405 487	179 €
Auvergne Rhône-Alpes	173 706	897 780	12 550 624	146 €

Une forte concentration en montagne et en ville

Périodes ouvertes à la location



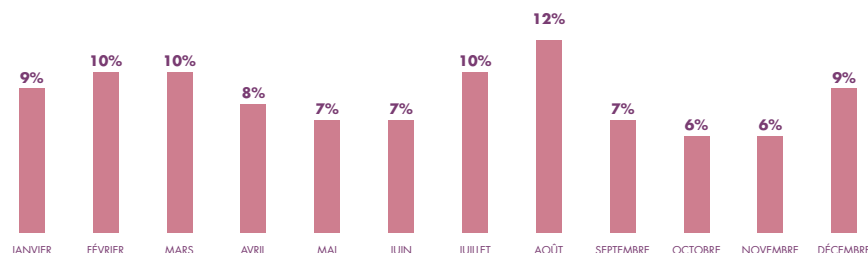
Périodes réservées



Évolution de la fréquentation 2020/2022

	2020	2021	2022
Nombre de nuits réservées	7 790 182	10 216 870	12 550 624

Répartition mensuelle des nuits réservées



Les retombées économiques

Prix moyen par nuit selon le type de bien

Studio	64 €
1 chambre	95 €
2 chambres	122 €
3 chambres	186 €
4 chambres et plus	436 €
Ensemble des logements entiers	155 €

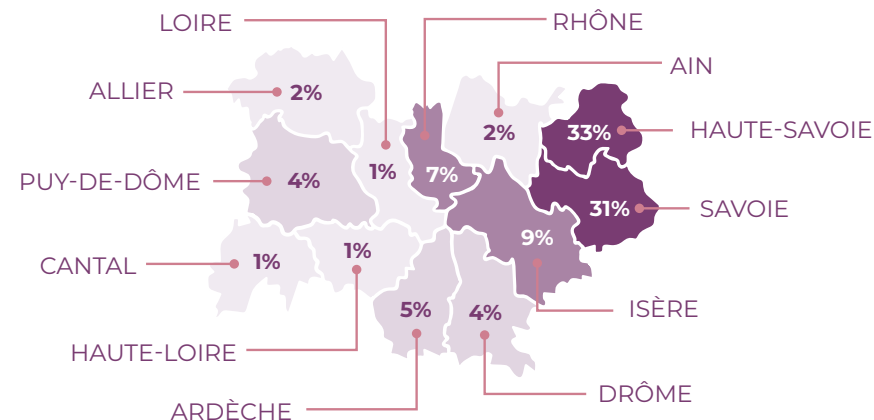


1,8 milliard d'€

de revenus générés en 2022

Sur l'ensemble de l'année 2022, les locations via les plateformes de particuliers à particuliers ont généré 1,8 milliard d'euros de revenus pour les loueurs, soit une hausse de +37% par rapport à 2021. Cette hausse s'explique par la hausse des réservations mais également par la hausse des prix appliquée par les propriétaires (+12% en 2022 par rapport à 2021). Elle est également la conséquence immédiate de la loi de l'offre et de la demande.

Répartition du chiffre d'affaires par département



64%

du chiffre d'affaires réalisé en
Savoie et Haute-Savoie

Analyse sur la durée de mise en location des hébergements

Plus de la moitié des offres (54%) est proposée à la location sur des longues périodes dans l'année (4 mois ou plus). Cela traduit l'importance d'une offre d'hébergements réservées quasi-exclusivement à un usage locatif. Néanmoins, 18% des offres sont éphémères car disponibles à la location moins d'un mois dans l'année. Cette part met en lumière le phénomène d'opportunité de rentabilité qui permet d'obtenir un complément de revenus lorsque les propriétaires sont absents par exemple.

En 2022, un quart des offres (24%) a été réservé plus de 4 mois. À noter : 14% des offres n'enregistrent aucune réservation et ne répondent donc pas aux attentes des clientèles.

Avec 12,5 millions de nuits réservées sur les plateformes en 2022, l'offre locative présente sur les plateformes (Airbnb, Abritel...) bénéficie de la dynamique de reprise en 2022.



HÉBERGEMENTS SPÉCIALISÉS POUR L'ACCUEIL DES JEUNES

Principaux indicateurs 2022

- **570 établissements**
(-3% par rapport à 2019)
- **4,2 millions de nuitées**
(-14% par rapport à 2019)
- **220 millions d'euros**
de chiffre d'affaires (non
disponible en 2019)

Méthodologie



Enquête en ligne
auprès de l'ensemble
des hébergements
accueillant des groupes
d'enfants permettant

d'avoir mensuellement le nombre de
lits disponibles, les jours d'ouverture,
les nuitées et la typologie de clientèle.
En 2022, le questionnaire s'est enrichi
afin de permettre de suivre le chiffre
d'affaires ainsi que le volume d'arrivées
entre les mineurs et les adultes.

Enquête réalisée par le cabinet G2A

À retenir

Le développement du tourisme des jeunes est porteur de nombreux enjeux. D'une part, le départ en vacances participe à la formation et à l'acquisition d'autonomie des jeunes. Selon le Credoc, loin d'être un luxe, le départ en vacances est un besoin essentiel. Un séjour hors de son environnement habituel est l'occasion d'accroître son réseau social et de favoriser une mobilité sociale future grâce à la diversité des expériences vécues. A plus long terme, le tourisme des jeunes contribue au renouvellement et au développement des clientèles touristiques : les jeunes vacanciers d'aujourd'hui seront les touristes de demain.

Les hébergements tels que les centres de vacances et les villages vacances sont des filières qui travaillent majoritairement en circuits courts, privilégiant ainsi les partenariats régionaux. Ils contribuent ainsi au renforcement du tissu économique local.

En Auvergne-Rhône-Alpes, le parc d'hébergements spécialisés dans l'accueil des groupes d'enfants est conséquent : 570 établissements en 2022, soit une capacité de 55 030 lits. Les hébergements comptent 97 lits en moyenne par établissement. Les centres de vacances représentent une partie conséquente de l'offre d'hébergements pour jeunes (60% des établissements). Outre ces centres, la diversité des offres d'hébergements spécialisées dans l'accueil des jeunes est importante, avec également des villages vacances, des auberges de jeunesse, des gîtes d'étape et de séjour, des maisons familiales, des centres internationaux de séjour ou des refuges.

L'offre est majoritairement présente en montagne. Une conséquence directe des centres de vacances historiquement très implantés en zone de montagne. La Savoie et la Haute-Savoie représentent ainsi 62% des établissements.

Avec 4,2 millions de nuitées en 2022, le secteur reprend des couleurs après les deux années très impactées par la crise sanitaire. La fréquentation 2022 a ainsi bondi de +71% par rapport à 2021 et se rapproche ainsi de son niveau de 2019 (-16%).

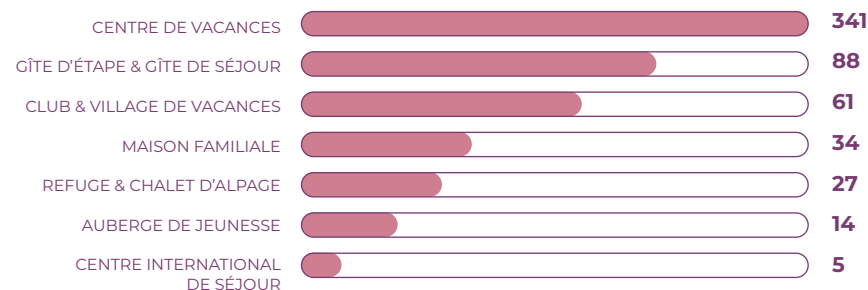
En 2020, la fréquentation avait été très affectée par les fermetures administratives imposées suite aux confinements. L'insécurité sanitaire avait également engendré un recul des nuitées enfants au cours de l'été. Sur l'ensemble de l'année 2020, les nuitées avaient été ainsi amputées de 41% par rapport au niveau de 2019. En 2021, le recul de fréquentation s'était poursuivi avec une nouvelle baisse de -17% par rapport à 2020. Le contexte sanitaire avait continué de peser lourdement sur l'accueil des groupes d'enfants avec notamment l'arrêt de l'activité au cours de la saison hivernale (fermetures administratives, arrêt des remontées mécaniques, confinement...).

A l'image du parc d'hébergement, la fréquentation se concentre essentiellement sur le périmètre alpin. En effet, la Savoie et la Haute-Savoie engendrent 81% des nuitées alors qu'ils représentent 62% des établissements. L'Isère complète le podium avec 6% des nuitées régionales.

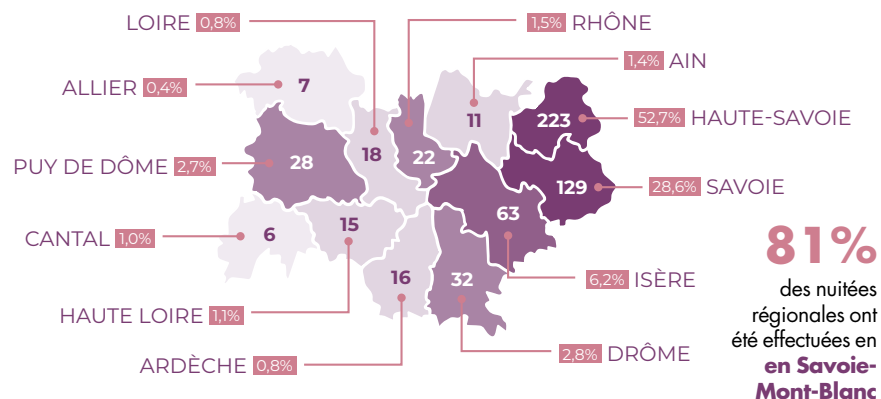
L'offre

Volumétrie par typologie d'hébergement

Nombre d'établissements



Nombre d'établissements et part des nuitées par département



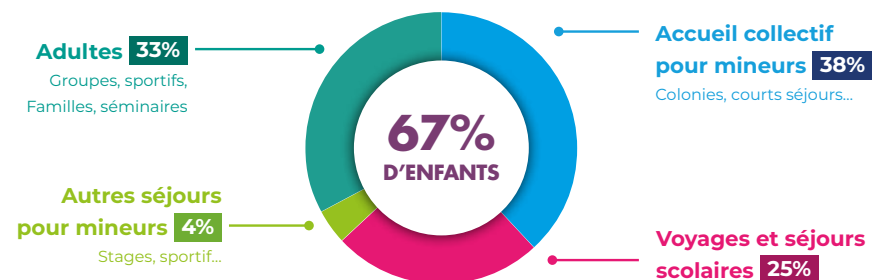
Clé de lecture : la Savoie compte 129 établissements et totalise 28,6% des nuitées régionales



220 millions d'€

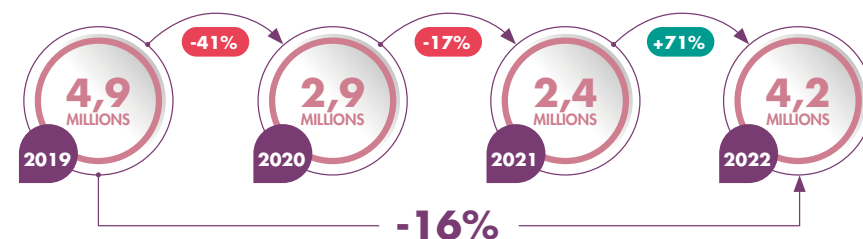
de revenus générés en 2022 avec les hébergements accueillant des jeunes

Répartition des nuitées par typologie de séjour



La fréquentation

Évolution des nuitées entre 2019 et 2022



Analyse par typologie des clientèles

La clientèle est plurielle. En 2022, que ce soit sur la période hiver ou été, la clientèle jeune représente la majorité de l'activité de ces hébergements avec 67% des nuitées générées. Les accueils collectifs pour mineurs (colonies, stages...) et les séjours scolaires représentent respectivement 42% et 25% des nuitées.

Toutefois, face à la crise sanitaire, les hébergements collectifs se sont diversifiés et ont notamment renforcé la part de clientèle adultes (groupes, sportifs, famille, séminaires...) qui génèrent ainsi 33% des nuitées en 2022. La clientèle de ces hébergements a donc des motivations multiples susceptibles d'intéresser une large variété de secteurs et de filières :

- séjours linguistiques ;
- parcs de loisirs et centres d'interprétation ;
- vacances actives, sportives ;
- grands festivals et rassemblements
- ...



Principaux indicateurs 2022

- **532 930 résidences secondaires**
(+4,4% par rapport à 2019)
- **2,7 millions de lits non marchands**
(+4,4% par rapport à 2019)
- **15% des résidences secondaires françaises en Auvergne-Rhône-Alpes**
(idem 2019)

Méthodologie



Institut national de la statistique et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Le recensement de la population effectué par l'Insee permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il fournit également des statistiques sur les caractéristiques des habitants (sexe, âge, profession, nationalité, mode de transport, etc.) et de leurs logements (type de logement, etc.).

Retrouvez le parc des résidences secondaires détenues par les propriétaires étrangers dans le chapitre des clientèles étrangères

À retenir

15% de résidences secondaires de France sont localisées en Auvergne-Rhône-Alpes

Les résidences secondaires représentent 12% de l'ensemble des logements de la région, soit 2 points de plus qu'au national.

Au niveau national, trois régions concentrent près de la moitié du stock de résidences secondaires : Occitanie (16 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (16 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (15 %).

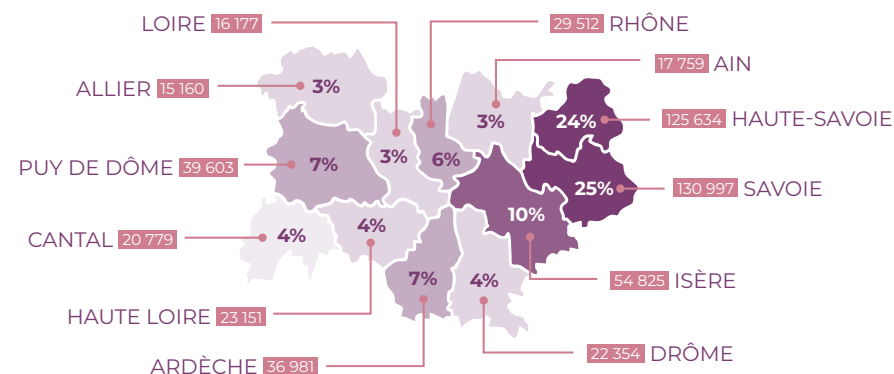
En région, la moitié des résidences secondaires est concentrée dans la Savoie (130 997 rés.) et la Haute-Savoie (125 634).

Les propriétaires peuvent faire différents usages de ce logement : usage touristique, location saisonnière, hébergement d'un enfant étudiant, pied-à-terre professionnel... Les touristes séjournant dans une résidence secondaire à titre gracieux contribuent à l'économie locale par leurs dépenses en produits et activités sur place.

Évolution du parc 2019/2022

	2019	2020	2021	2022
Nombre de résidences secondaires en Auvergne Rhône-Alpes	510 240	524 250	529 103	532 930

Répartition départementale



Clé de lecture : avec 130 997 résidences secondaires, la Savoie représente 25% du parc.